Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20261026-2026_102-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 26 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Laura BLEVIN, Valérie TRAISSAC, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY

Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Erwan MOISAN, Georges RIOU, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Yann HAMON, Julien BALADI, Philippe BOUCHARD

Absents excusés Madame Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI)

Secrétaire de séance Madame Sylvie GUIGNARD

Secrétaire auxiliaire Monsieur Benjamin PASCOU, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-102 **BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : Madame Francia JAFFRAIN, Adjointe en charge de l'accompagnement budgétaire

La fin d'année est significative de clôture de l'exercice comptable. Des écritures non prévues lors de l'élaboration du budget primitif doivent ainsi être impérativement passées.

Les ajustements nécessaires portent sur les sections de fonctionnement et d'investissement.
Les écritures concernent principalement :

- La masse salariale, à savoir le chapitre 012,
- Des opérations d'ordre liées à la sortie de biens et à l'annulation de titres sur une année antérieure

De ce fait, la décision modificative suivante vous est soumise :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ecritures réelles

Chapitre	Article	Intitulé	Montant	Observations
012 Charges de personnel	64131	Personnel titulaire	**+ 55 000 €**	Impacts liés aux arrêts (congés mater.), et versement indemnité différentielle en lien avec l'évolution du SMIC
	64138	Personnel non titulaire	**+ 25 000 €**	
74 Dotations et participations	741121	Dotation de Solidarité Rurale	**+ 11 000 €**	Recettes supplémentaires non prévues au BP
	74751	Participation GFP* de rattachement	**+ 14 000 €**	Recettes supplémentaires non prévues au BP

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20261026-2026_102-DE

75 Autres produits de gestion courante	75888	Autres produits divers de gestion courante (rembt sinistres)	**+ 55 000 €**	Recettes supplémentaires non prévues au BP
67 Charges spécifiques	673	Titres annulés	**+ 2 100 €**	Inscriptions de crédits complémentaires afin d'annuler le titre de 2024 concernant la subv. de l'Agglo pour le projet Boutdeville émis sur la section de fonctionnement, afin de réintégrer cette subv. en investissement (rappel montant subvention 16 000 €)
73 Impôts et taxes	738	Autres impôts et taxes	**+ 2 100 €**	

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Ecritures d'ordre				
Chapitre	**Article**	**Intitulé**	**Montant**	**Observations**
041 – Opérations patrimoniales	1328 (dépenses)	Opération d'ordre	**+ 4 500 €**	Ecritures d'ordre liées à la sortie d'un matériel au restaurant scolaire
	204421 (recettes)	Opération d'ordre	**+ 4 500 €**	

* Groupement de communes à Fiscalité Propre

Montants équilibrés en dépenses et recettes :

- sur la section de fonctionnement, pour un montant de 82 100 €
- sur la section d'investissement, pour un montant de 4 500 €

Au vu des éléments exposés, **il vous est proposé** :

- De vous prononcer favorablement sur la décision modificative n°1, telle que présentée ci-dessus

- Et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents s'y référant.

Le présent rapport ne soulevant ni observation, ni avis contraire, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Valérie TRAISSAC, Lydie LETEXIER, Philippe BOUCHARD, Yann HAMON, Julien BALADI, Amandine HARNAY).

Pour extrait conforme,
Langueux, le 27 octobre 2026
Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX 22360

La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD